

L'urbanisme sportif, un enjeu de santé et de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé ?

Mardi 28 janvier 2020 de 9h00 à 13h00 à Profession Banlieue

L'activité physique est un déterminant majeur de l'état de santé des individus et des populations à tous les âges de la vie. Elle a une influence positive sur la santé physique et mentale et permettrait de limiter les facteurs aggravant liés à certaines pathologies chroniques : diabète, obésité, maladies-cardiovasculaires, etc. À âge, sexe et catégorie socio-professionnelle équivalents un habitant d'un quartier prioritaire de la politique de la ville (Qpv) aura toujours une probabilité moins élevée d'être sportif qu'une personne qui réside en dehors de ces quartiers.

D'autre part, malgré d'ambitieux politiques publiques d'accès au sport pour les habitants des quartiers politique de la ville, une quarantaine d'entre eux apparaissent encore comme sous-dotés en équipements sportifs structurants (les communes sans Qpv ont un taux d'équipements pour 10 000 habitants de 29 contre 18 pour celles qui contiennent un Qpv. Avec 22 équipements pour 10 000 habitants, l'Île-de-France occupe la dernière place des régions métropolitaines en termes d'équipements rapportés à la population). Ces constats sont d'autant plus préoccupants, alors que ces mêmes habitants des Qpv sont caractérisés par une espérance de vie plus faible et une prévalence plus forte des pathologies chroniques que les moyennes régionales.

Le code du sport rappelle que « les activités physiques et sportives constituent un élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale, et qu'elles contribuent notamment à la lutte contre l'échec scolaire et à la réduction des inégalités sociales et culturelles, ainsi qu'à la santé » (article L 100-1). Dans le cadre de leur prorogation jusqu'en 2022 les contrats de ville devront désormais comporter un volet « action sportive à vocation d'inclusion sociale et territoriale » (circulaire du 19 avril 2019).

Il apparaît donc essentiel aujourd'hui de trouver des leviers et des modalités d'intervention sur l'aménagement du cadre de vie, les espaces de pratique et leur insertion dans les territoires, mais également de questionner la place des équipements sportifs et leur intégration urbaine et fonctionnelle au plus près des besoins des habitants.

Comment mettre en place une dynamique d'urbanisme sportif en lien avec les besoins et les spécificités de ces territoires ? Comment soutenir et favoriser l'activité physique et sportive des publics qui en sont les plus éloignés ? Comment développer un urbanisme qui incite à la pratique de l'activité physique et bâtir de nouvelles dynamiques de promotion de la santé ? Quels partenariats développer entre acteurs de la santé, du sport et de l'aménagement ?

09h00	Accueil
09H20	Introduction Vincent Havage , directeur, Profession Banlieue
09H30-10h30	Comment l'objet sportif impacte l'aménagement des espaces et leur réversibilité ? Martin Citarella , chargé d'études aménagement du territoire, Comité départemental olympique et sportif (Cdos 93) Marianne Duffet , co-directrice de Vivacités Île-de-France <i>Illustration : La « rue aux enfants », Montreuil</i>
10h30-11h30	L'équipement sportif : vers un écosystème ? Claire Peuvergne , directrice, Institut régional de développement du sport (IrdS) Véronique Cohen , direction vie associative, responsable de l'espace Jules Verne, Aulnay-sous-Bois <i>Illustration : l'équipement multimodal Jules Verne dans le quartier de Baligny, Aulnay-sous-Bois</i>
11h30-12h30	La pratique dans l'espace public Nicolas Notin , chargé de projet Grand Paris, urbanisme et santé, Ars Île-de France Léa Giraudon , chargée de mission promotion de l'activité physique, Maison de la Santé, Saint-Denis <i>Illustrations : démarches participatives d'urbanisme sportif, Atelier Approche.s !, Aubervilliers et « Musclons le Franc-Moisin », opération d'urbanisme participatif, Saint-Denis</i>
12 h 30	Conclusion